

Conseil municipal du 05 novembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 30 octobre 2018 les membres composant le conseil municipal de NICORPS se sont réunis en mairie le 05 novembre 2018 à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Alain GUEZOU, Maire.

Sont présents : M Alain Guézou, Michel Guillon, Didier Bernardin, Françoise Voisin, Martine Vernier, Yves Lemouton, Jean-Philippe Henrard, Emmanuel Fonteney, Didier Ledoux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absents ayant donné procuration : Pascal Haize a donné procuration à Michel Guillon,

Absent excusé :

Absente : Marie-Laure Martin

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Françoise Voisin est désignée pour remplir cette fonction.

Ordre du jour :

- *Approbation et signature du compte rendu*
- *Désignation d'un secrétaire de séance*
- *Délibération portant approbation de la modification du zonage assainissement et mise à l'enquête du dossier avec le PLU – information sur l'enquête PLU*
- *Choix de l'entreprise pour travaux réparation portail de l'église*
- *Choix prestataire Petit Nicorpais*
- *Point supplémentaire si besoin*
- *Questions diverses*

Le conseil approuve et signe le compte rendu de la dernière séance.

Actualisation des documents du zonage assainissement dans le cadre du projet de plan local d'urbanisme - Mise à l'enquête

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur l'actualisation des documents du zonage assainissement eaux usées et eaux pluviales établie par le Cabinet DM EAU et sur la mise à l'enquête publique de ces documents dans le cadre du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De confirmer la complétude et la régularité du dossier de modification du plan de

zonage d'assainissement arrêté dans le cadre de l'arrêt du projet de PLU délibéré par Coutances mer et bocage le 24 janvier 2018 au regard des évolutions de l'urbanisation à venir.

- Accepte qu'une enquête publique soit menée sur le territoire de la commune concernant la modification de son plan de zonage d'assainissement conjointement à l'enquête publique relative au projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme menée par la communauté de communes Coutances mer et Bocage

Réparation portail de l'église

Suite à l'examen des dossiers reçus pour les travaux de réparation du portail de l'église, après en avoir débattu, le conseil décide de retenir l'entreprise Lair d'Ouille pour un montant de 2 640.00€ ttc.

Elaboration du Petit Nicorpais

Après en avoir débattu, considérant le coût élevé des prestations proposées pour la création du bulletin municipal, le conseil décide de réfléchir à une nouvelle formule.

Eparage des chemins

Les chemins ruraux non-inscrits au plan départemental de la randonnée restent à la charge des communes, pour la remise en état de diverses parties de chemins concernés (la Moinerie, Les Iles, La Bouillote), le conseil donne son accord à la proposition de la société STEA pour un montant prévisionnel de 525€.

Questions diverses

Le Syndicat d'énergies de la Manche doit fournir les évaluations des économies possibles en cas de remplacement des lampadaires actuels par des leds. La décision d'engagement des travaux sera prise suivant les données qui seront transmises.

Un devis a été demandé pour la réparation des fuites de la toiture du restaurant.

Projet de curage de la station et de changement des bâches : une seule proposition a été reçue pour la maîtrise d'œuvre, en outre ces travaux seraient susceptibles ne pas éligibles aux subventions de l'agence de l'eau, ce qui entrainerait une forte augmentation du prix de l'eau.

Des devis sont demandés pour la réfection en enrobé des trottoirs en mauvais état.

Pour l'organisation de la cérémonie du 11 novembre, Mme Voisin confirme la participation d'un certain nombre d'enfants. Le vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.

GUEZOU Alain

HAIZE Pascal

Absent excusé a donné procuration à Michel Guillon

GUILLON Michel

Mandataire de Pascal Haize

BERNARDIN Didier

MARTIN Marie-Laure

Absente

LEMOUTON Yves

VERNIER Martine

VOISIN Françoise

HENRARD Jean-Philippe

FONTENEY Emmanuel

LEDOUX Didier